



## **Tunisie : message de soutien du Premier président de la Cour de cassation de Tunisie et réponse de B. Louvel**

**Message de soutien de Khaled Ayari, Premier président de la Cour de cassation tunisienne et président du Conseil supérieur de la magistrature tunisien à Bertrand Louvel, Premier président de la Cour de cassation et président de la formation plénière du Conseil supérieur de la magistrature**

*"Bonsoir,*

*C'est avec beaucoup d'émotions et de tristesse que je vous écris notre soutien le plus absolu et notre solidarité envers le peuple français suite aux attentats terroristes qui ont frappé Paris, la ville des lumières, hier soir.*

*Nos pensées les plus sincères vont aux familles des victimes.*

*Khaled AYARI*

*Premier Président de la Cour de Cassation"*



## **Tunisie : message de soutien du Premier président de la Cour de cassation de Tunisie et réponse de B. Louvel**

**Réponse de Bertrand Louvel, Premier président de la Cour de cassation et président de la formation plénière du Conseil supérieur de la magistrature au message de soutien de Khaled Ayari, Premier président de la Cour de cassation tunisienne et président du Conseil supérieur de la magistrature tunisien**

*"Monsieur le Premier président,*

*Votre message de solidarité me touche spécialement à plus d'un titre.*

*Nos deux pays souffrent ensemble en 2015 du terrorisme qui s'acharne sur eux au-delà des limites concevables de l'horreur. Par ailleurs, il y a quelques jours seulement, nous étions ensemble à Tunis, unis par l'amitié et le respect mutuels de nos deux Cours, pour approfondir nos échanges fondés sur notre communauté de valeurs au service de la Justice universelle.*

*C'est assez dire que vos propos, en une période où tant de personnes et de familles souffrent en France dans leur chair et dans leur esprit, après que les Tunisiens eux-mêmes ont éprouvé des épreuves comparables, nous émeuvent tout particulièrement : ils soulignent en effet un destin partagé qui renforce et enracine les sentiments d'estime que se portent les Tunisiens et les Français.*

*Je vous prie de trouver ici, M le Premier président, l'expression renouvelée de mon amitié pour vous-même, la Cour de cassation tunisienne et l'Instance provisoire de supervision de la justice judiciaire.*

*Bertrand Louvel*

*Premier président de la Cour de cassation*

*Président de la formation plénière du Conseil supérieur de la magistrature"*